

Évaluations nationales en sixième: test de fluence (rentrée 2021)
Document d'accompagnement de l'inspection de Lettres
Académie de Nancy-Metz

Ce document s'adresse prioritairement aux principaux de collèges et aux professeurs de français en collège.

Il a pour objectif d'aider les enseignants à comprendre les enjeux du test de fluence en cette rentrée 2021, à accompagner la passation, le traitement des résultats et les pistes pédagogiques de remédiation envisagées, grâce à l'appropriation des ressources ministérielles et à plusieurs recommandations académiques.

Le site académique des Lettres <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/> propose sous l'entrée "Lire" un espace dédié à la "Fluence" avec plusieurs documents complémentaires.

Références institutionnelles:

- ❖ Sur le site du Ministère: <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>
- ❖ Sur Eduscol: <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>
 - Diaporama du Ministère sur l'évaluation nationale en début de sixième (juin 21) <https://eduscol.education.fr/document/7835/download>
 - La note du Le document technique de passation pour les établissements: <https://eduscol.education.fr/document/11495/download>

Ressources complémentaires:

- Ressources Canopé: <https://www.reseau-canope.fr/canotech/dossiers-thematiques/apprentissage-dune-lecture-experte/pour-commencer.html>
- Note du CSEN (Conseil Scientifique de l'Education Nationale; mai 21): évaluer la lecture en 6e: https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/conseil_scientifique_education_nationale/Note_CSEN_2021_02.pdf

1. Objectifs ministériels (voir l'infographie en fin de document)

“Cette évaluation doit notamment permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève et favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.”

“Cette année encore, dans le cadre de l'évaluation en début de sixième, la compréhension de textes écrits longs est complétée par un test de fluence qui permet de **connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute avec justesse et vitesse.** [...] **L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel : la compréhension de ce qu'il lit.** “

“Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit en effet faire l’objet d’une attention particulière et d’un enseignement explicite de la part des professeurs des cycles 3 et 4. L’identification des élèves en grande difficulté de lecture est immédiate ce qui permettra aux équipes de mettre en place dès la rentrée un accompagnement spécifique mais aussi de trouver, dans le cadre des conseils écoles-collège et en concertation avec les professeurs des écoles, des stratégies pédagogiques pour améliorer les compétences des élèves en lecture.”

2. Conditions de passation

Le test de fluence non numérique se déroule **dès les premiers jours de septembre** (alors que l’évaluation de la compréhension sur support numérique se passe du 13 septembre au 1er octobre sur une plate-forme en ligne).

“La **passation** de ce test non numérique sera **individuelle** et pourra être **réalisée** par l’ensemble des membres de l’équipe éducative mais **de manière préférentielle par un professeur de français.**”

Nous conseillons aux principaux et à tous les professeurs de regarder la vidéo du site ministériel afin d’avoir une idée précise du déroulement de la passation et de la posture à adopter selon les profils d’élèves.

vidéo de démonstration: <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Il est essentiel de rassurer les élèves, d’expliquer en détails le déroulement du test, de chronométrer précisément les prestations et de rester bienveillant(e) quel que soit le résultat. Les mêmes conditions doivent être proposées à l’ensemble des élèves. Des aménagements sont prévus pour les EBEP.

Une notice de passation est disponible sur Eduscol: <https://eduscol.education.fr/document/11495/download>

Elle précise notamment ceci: “La fluence de l’élève est mesurée par sa vitesse de lecture à voix haute et par sa précision (nombre d’erreurs). Elle est ici évaluée à partir d’un texte ne posant pas de problème de compréhension sur une durée d’une minute. Il s’agit ainsi de mesurer le nombre de mots correctement lus par minute et non de mesurer l’interprétation orale.”

“Les consignes de passation sont destinées à uniformiser autant que possible les conditions de l’évaluation, de façon à placer tous les élèves dans la même situation. Nous vous demandons de les appliquer strictement.”

3. Modalités d’analyse des résultats

“Chaque élève bénéficie d’un **retour individualisé**. **Les parents d’élèves sont également informés** des résultats de leur enfant et de l’intérêt des informations que cette évaluation donne à l’enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun. **Les résultats individuels et par classe seront disponibles dès le lendemain des passations effectives.**”

“Cette année, une application permettant la saisie des résultats au test de fluence est mise en place.”

L'analyse globale des résultats, par niveau (6e) ou division, peut permettre de créer des groupes de profils d'élèves.

L'analyse affinée et individuelle des résultats doit conduire à mettre en place rapidement des groupes de compétences.

“Les établissements disposeront de tableaux de bord afin de mettre en place rapidement des aides ciblées.”

4. Pistes de remédiation

Plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés afin de mettre en place une remédiation : l'accompagnement personnalisé, “Devoirs faits” et “Les vacances apprenantes”. Ces deux derniers ne concernant que les élèves volontaires, il est préférable de privilégier le premier, l'accompagnement personnalisé étant souvent conservé et centré sur le niveau 6e pour le français (et les mathématiques).

Plusieurs propositions d'activités apparaissent dans la fiche Eduscol “Travailler la fluence” https://cache.media.eduscol.education.fr/file/6eme/81/4/EV19_C3_Francais_Fluence-comprehension_1308814.pdf autour des compétences suivantes:

- Automatiser le décodage.
- Mémoriser la lecture de mots fréquents et irréguliers.
- Prendre en compte les groupes syntaxiques (groupes de mots avec unité de sens).
- Prendre en compte la ponctuation et choisir les moments de pause.
- Accéder à une meilleure compréhension du texte lu

Ainsi, une fois que l'identification de la ou des compétences défaillantes a été faite, un ou plusieurs atelier(s) peu(ven)t être proposé(s) pour la ou les compétence(s) à travailler en priorité sur une durée fixée. La construction de *scénarii* pédagogiques différenciés, personnalisés, facilitera leur mise en place, selon les axes suivants, par exemple:

- Décodage (avec l'aide éventuelle d'un professeur du premier degré voire de l'IEN du premier degré de la circonscription du collège)
- Prise en compte de la ponctuation et de la syntaxe (rappels et entraînement)
- Renforcement des connaissances lexicales (mémorisation et enrichissement)
- Liens avec la compréhension (inférences)

Eduscol propose plus précisément plusieurs fiches d'aide à la mise en place de ces pistes de remédiation en français : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Une fiche cible par exemple la compétence “Acquérir l'orthographe grammaticale” ou “Enrichir son lexique”.

Le logiciel qui suit permet de suivre les progrès des élèves en facilitant la saisie des scores dans les mêmes conditions que celles de l'évaluation nationale:

<http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/e-l-fe-evaluation-de-la-lecture-en-fluence>

Pour les lecteurs en grande fragilité pour décoder, des ateliers simples ciblant la correspondance phonème-graphème peuvent être mis en place (ex : comment se prononce la lettre G dans les mots garage, gage, guise, givre...mais aussi dans des mots inventés dont

il faut déduire la prononciation ! gibedouille*, gueloyer* etc.) Il est conseillé d'aller puiser dans le guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* pour inventer des situations d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves.

Les personnels d'encadrement peuvent impulser et accompagner le travail des professeurs de lettres, puis de l'ensemble de l'équipe pédagogique, à partir de ces tests, selon les besoins des équipes :

- Offrir un temps d'appropriation des tests et de leurs résultats (conseil d'enseignement dédié, réunion pédagogique, temps de formation...)
 - Dresser avec eux quelques constats à l'échelle de l'établissement comme de la classe, en leur proposant les résultats des tests mais aussi d'autres indicateurs, pour dégager des priorités (plus-value 6°-3°, orientation des élèves, élèves à l'heure / élèves en retard...)
 - Analyser collectivement des fiches de résultats anonymés, des cas particuliers de résultats d'évaluation d'élèves en fragilité (êtes-vous d'accord avec le diagnostic ? Reconnaissez-vous un élève / un profil d'élève en particulier ? Que faire pour cet élève / ces élèves ?)
 - Percevoir le lien entre les items des tests et les programmes de français au collège (structuration par compétences, enseignement de la compréhension de l'écrit / apprentissage continué de la lecture qui remplacent la traditionnelle explication de texte, place renforcée de l'étude de la langue...)
- Modéliser les démarches d'enseignement de la compréhension de l'écrit et celles de l'accompagnement personnalisé en articulant différents temps et formats de formation
 - Des familles de démarches en AP : travailler en ciblant une compétence disciplinaire (ex : exercer la vigilance orthographique), une compétence transversale (ex : pourquoi et comment classe-t-on selon les disciplines ?), ou travailler par projet pédagogique (en lecture, en écriture...).
 - Des temporalités à cibler et varier en AP : constituer des groupes qui travaillent une compétence sur plusieurs semaines (ex : fluence et compréhension de l'écrit, à évaluer ensuite par une lecture à voix haute et un résumé de ce qui a été compris du texte au cours d'un entretien), créer un parcours d'AP articulé au cours ordinaire de français (ex : un chantier d'écriture en classe entière travaillera en AP les écrits intermédiaires), ou une séance d'AP ponctuelle sur un point d'incompréhension

Le conseil scientifique de l'éducation nationale a publié une note qui rappelle qu'«une lecture rapide et fluide est l'une des clés de la compréhension des textes. Il est donc essentiel que les élèves présentant des fragilités soient identifiés rapidement et puissent être aidés pour progresser. Le test de fluence, très rapide et révélateur, est utilisé dans les évaluations de mi-CP et de début de CE1 (programme EvalAide) et devrait faire partie de la panoplie fondamentale de l'enseignant dès le cycle 2. Des exemples de textes permettant l'évaluation de la fluence de lecture à différents âges (OURA, ELFE, ECLA) sont disponibles en accès libre sur le site de Cogni-sciences.»

5. Recommandations complémentaires académiques

Jean-Paul Vaubourg, PINSPE de l'Université de Nancy-Metz, a rédigé une synthèse à propos de la fluence téléchargeable sur le site académique des Lettres <http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/>, qui propose plusieurs recommandations en s'appuyant sur l'évolution de cette compétence depuis le cycle 2. Il rappelle notamment que :

La fluence a un triple intérêt :

- ° elle permet d'accélérer la vitesse de lecture
- ° de ce fait, elle augmente la compréhension (si on lit vite, on se souvient davantage du début de la phrase lue)
- ° elle augmente aussi la compréhension par l'appui sur le découpage syntaxique et la ponctuation.

La fluence étant directement liée à la compréhension, les entraînements portant spécifiquement sur cette compétence gagneront à être faits sur des textes lus par l'enseignant au préalable et globalement compris par les élèves. Elle s'accommode donc mal d'une découverte du texte (lire de façon fluide un texte inconnu est un objectif, une marque de réussite, pas un moyen d'entraînement) ; le dispositif ELFE (Évaluation de la Lecture en Fluence des Élèves) propose d'évaluer la fluence sur un texte inconnu, c'est insuffisant.

Ce document propose en outre différentes modalités de travail pour renforcer la compétence de lecture à voix haute:

Plusieurs modalités de travail peuvent être utilisées : la lecture en duo, la lecture orale répétée plusieurs fois, la lecture chronométrée, la lecture à l'unisson, la lecture théâtralisée...

Les recherches ont montré que les gains de fluence sont plus importants chez les lecteurs jeunes (cycle 2) que chez les plus âgés (cycle 3).

Plusieurs aspects relevant de la fluence peuvent être entraînés :

- ° lecture régulière du même texte (ou du même passage pour les plus faibles) ;
- ° repérage et matérialisation (collectivement au tableau et/ou individuellement sur le texte photocopié) de marques de délimitation faibles et fortes : Depuis une heure, // le loup / attend la sortie du cochon // près de la maison. ///
- ° repérage et matérialisation (collectivement au tableau et/ou individuellement sur le texte photocopié) des mots à accentuer, en relation avec le sens : Ce renard, vraiment rusé, guettait la poule.
- ° repérage et matérialisation (collectivement au tableau et/ou individuellement sur le texte photocopié) des marques de ponctuation qui se traduiront à l'oral (marques d'intonation, pauses, marques de changements d'interlocuteurs...).
- ° repérage et matérialisation des graphèmes complexes (euille ; oin...) notamment en raison de la présence de lettres muettes finales (ang ; amp...)
- ° repérage et matérialisation des mots complexes en fonction de leur transparence (portions / portions ; couvent / ouvrent), de leur longueur, de la rareté de leur graphème (faon ; chorale), de la rareté de la relation graphème-phonème (femme, monsieur, faisait...)

Enfin, il convient d'être attentif à faire lire des textes correspondant au niveau des élèves pour la passation du test. Si les programmes de français visent à faire acquérir une solide culture littéraire et artistique aux élèves, en ne renonçant jamais à faire lire des textes dits "résistants", il faut distinguer une situation d'évaluation, une situation d'apprentissage en remédiation et une situation d'apprentissage en cours ordinaire de français - sans s'empêcher de créer des

passerelles. Dans ce contexte, il peut être intéressant de consacrer la première séquence de français en sixième à un enseignement explicite de la lecture à proprement parler:

- Qu'est-ce que lire ?
- Qu'est-ce que comprendre ?

Fluence et compréhension sont intimement liées : un élève peut lire à voix haute de manière fluide, déchiffrer à l'oral des mots dont il ne connaît pas la définition, et pour autant, ne pas avoir compris le texte.

“Ainsi, si la fluidité n'assure pas à elle seule la compréhension des textes, elle est une de ses conditions essentielles. Développer la fluidité est donc primordial, d'autant que tous les enseignements disciplinaires - et donc tous les apprentissages à réaliser par les élèves - s'appuient sur des supports à lire” (fiche Eduscol).

6. Points de vigilance

La fluence ne se réduit pas au comptage mécanique des mots lus dans un temps imparti. Une analyse et un diagnostic doivent accompagner la passation.

Le travail de la fluence sans celui de la compréhension ne peut suffire à développer les compétences de lecture de l'élève.

La certitude de l'échec est une source majeure des difficultés à comprendre un texte : les élèves doivent percevoir qu'ils sont mis en situation de progresser.

La remédiation apportée, quelques pistes pédagogiques seront à privilégier :

- Un questionnement en deux temps est au fondement de l'enseignement explicite de la compréhension de l'écrit :
 1. Qu'avez-vous compris ?
 2. Comment avez-vous fait pour le comprendre ?
- Construire des séances d'AP sur le modèle : test de fluence - questions de compréhension globale, en observant les progrès, et en variant la difficulté des textes proposés (densité lexicale, inférences nombreuses, nécessaire régulation de sa lecture au fil du texte, convocation de connaissances...).

Afin d'accompagner au mieux les chefs d'établissement et les professeurs dans le cadre de la passation du test de fluence, de l'analyse des résultats et de la réponse pédagogique à apporter, nous proposons pour chaque département un IA-IPR de Lettres référent que les principaux de collèges et les coordonnateurs disciplinaires peuvent contacter pendant le mois de septembre, par courriel :

Département 54: Patricia Izquierdo (patricia.izquierdo@ac-nancy-metz.fr)

Département 55: Jade Massonnat (jade.massonnat@ac-nancy-metz.fr)

Département 57: Isabelle Bellucci (isabelle.bellucci@ac-nancy-metz.fr)

Département 88: Véronique Bodaine (veronique.bodaine@ac-nancy-metz.fr)

L'ÉVALUATION DE DÉBUT DE SIXIÈME

QUI ? Tous les élèves de 6 ^e	QUAND ? En septembre
POURQUOI ? Avoir une connaissance précise des compétences des élèves pour les aider à mieux apprendre	COMMENT ? sur support numérique <small>(les adaptations et les outils de compensation habituels des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers sont mis en œuvre)</small>

L'évaluation se compose de 2 séances non consécutives et de 1 épreuve individuelle

FRANÇAIS

1 séance collective de 1 heure*
et 1 épreuve individuelle de 1 minute

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Étude de la langue
- ✓ Lecture à voix haute



* Dont 10 minutes de préparation et 50 minutes de passation

MATHÉMATIQUES

1 heure*

- ✓ Nombres et calculs
- ✓ Grandeurs et mesures
- ✓ Espace et géométrie



Résultats

La correction est automatisée.
Un bilan individuel est partagé avec l'élève et sa famille.



Accompagnement

L'enseignement est adapté aux besoins des élèves grâce :

- à l'accompagnement personnalisé dans la classe
- à Devoirs faits* en dehors de la classe
- aux Vacances apprenantes* pendant les vacances scolaires

* pour les élèves volontaires



MENJS - Juin 2021